

Agrégation interne d'Education Physique et Sportive Bilan session 2018 perspectives 2019

21 septembre 2018
Lycée Buffon Paris

Message de Jean-Pierre Barrué,
IGEN
Président du concours

L'équipe de direction 2018

Président	Jean-Pierre BARRUÉ, IGEN
Vice-présidents	Didier CHOLLET, PU, Guillaume LECUIVRE, IGEN Yves MORALES, MCF
Secrétariat général	Didier HALAIS +Didier MARTIN Fabrice BRUCHON
1 ^{ère} Ep Adm ^o Pilotes des épreuves	Guillaume LECUIVRE, pilote O1 Pierre-Etienne TAILFER, Copilote O1 Dominique BOSSU, co-pilote O1 Yves MORALES, pilote E1, O2 Sophie JOMIN-MORONVAL, co-pilote O2

Logique de recrutement

1. La fonction des concours internes

La promotion interne à un grade supérieur par le concours d'agrégation interne en EPS et par la recherche d'une épaisseur professionnelle issue de l'expérience formalisée et des connaissances spécifiques au concours

2. Un public cible de personnels de 39 ans et plus (plus de 15000 personnels) qui doivent pouvoir espérer l'accès au grade d'agrégé par le concours d'agrégation interne en EPS

Accompagnement
par les corps
d'inspection

La session 2018 : Bilan des épreuves

**Attribution des postes : 110 /110 (Public)
10 /14 (CAER/privé)
Moyennes**

Major Pu : 13,02 / (14,59 en 2017)

Dernier admis Pu : 9,00 / (8,98: 2017)

Une session riche de trois succès

- Une réussite égale des femmes 50% et des hommes 50%
- Une réussite accrue à 32% des inscrits de 39 ans et plus
- Une compétence à analyser l'activité de l'élève qui s'accroît légèrement (*notamment pour les meilleurs candidats*)

Admis	2017	2018
Femmes	46%	50%
Hommes	54%	50%

Classe d'âge	25-39 ans			40- 62 ans		
	Sessions	2016	2017	2018	2016	2017
Inscrits	65%	70,7 %	77%	35%	29,3%	23%
Admissibles	83%	79%	73%	17%	21%	27%
Admis	87,5%	83 %	68%	12,5%	17 %	32%

Le public cible atteint une réussite qui permet de redonner espoir à un corps professionnel

Détournements et faiblesse

Mise en alerte professionnelle Et conséquences : les notions de non-recevabilité et d'insuffisance

Mise en alerte des formateurs en direction des candidats

Le jury s'inquiète de :

... l'absence d'effet de formation perceptible chez et par l'élève, pendant chaque leçon ...

Et regrette que ne soit pas développé :

...le pouvoir d'être, de comprendre et d'agir de chaque élève ...

Conclusion du rapport 2018

Mise en alerte des formateurs en direction des candidats

« Les connaissances relatives aux conditions d'appropriation des savoirs scolaires en jeu, et tout particulièrement celles qui permettent d'accroître le pouvoir d'agir de l'élève, d'enrichir sa motricité, sont défailiantes chez la majorité des candidats ».

« Ils ne disposent, ni ne savent spontanément exprimer, ni fournir après relance du questionnement, les connaissances et compétences professionnelles requises pour permettre à l'élève de progresser ».

Rapport 2018

Détournements et faiblesses

1^{ère} Epr d'admissibilité (E1) : Moy Gén : 6,60 - Moy admissible : 9,90

- «... une analyse fine, complète et surtout opérationnelle et systémique du sujet posé .. » **rapport 2018**

- **Interroger le sujet dans sa complexité ...**

S'engager et mobiliser les connaissances produites par les historiens tout en illustrant à partir d'éléments concrets issus des revues professionnelles, voire de l'expérience vécue.. Démarche explicative et non descriptive, voire reproductive.

2de Epr d'admissibilité (E2) : Moy Gén: 6,01 moy Admissible :10,3

les pièces du dossier, les annexes (images et établissement) sont une obligation de référence : respecter les inducteurs

« Il est attendu des candidat.e.s une analyse précise et articulée de l'ensemble des documents fournis afin d'en extraire une problématique. »

Agrégation Interne 2018 : E2 l'annexe 1

EXEMPLE

Du temps référence au temps relatif



Le temps et son amplification



Le temps utile et la transformation



Faiblesses relevées

1^{ère} Epr d'admission (O1) : m= 6,44/20

« *La maîtrise des compétences attendues n'est pas disponible* »
Léger progrès dans l'analyse de la motricité des élèves, mais il n'en est pas de même dans l'analyse de l'implication de l'élève dans le processus d'apprentissage et encore moins dans la capacité à le transformer et à lui donner du pouvoir d'agir.

2^{nde} Epr d'admission (O2) : m = 9,56/20

Des pratiques « pas assez réfléchies », culture parfois restreinte
Une analyse de la motricité recevable, mais
de grosses difficultés à transformer les élèves.

Un constat et une crainte

Constats

Faiblesse de sa conscience d'acteur alors que les sujets d'admissibilité sont les « outils » et « le temps » c.a.d le quotidien de l'enseignant.

Faible capacité à proposer des situations (ou tâches) provoquant de réelles transformations chez l'élève.

De moins en moins de candidats solides sur toutes les épreuves

Crainte : le jury se pose la question de la stratégie d'un certain nombre de candidats, qui semblent ne pas avoir préparé de façon rigoureuse et homogène toutes les épreuves du concours.

La session 2018 et les décisions majeures

1- alerte sur les insuffisances devenues rédhibitoires pour la réussite des candidats (cf rapport 2018: sécuritaire, déontologique, pédagogique et didactique)

2 - évolution du protocole d'évaluation dans le cadre des entretiens (Le jury distingue les connaissances spontanées exprimées par le candidat et les connaissances provoquées par les questions du jury)

3 - susciter l'attention sur l'évolution des attentes du jury 2019:
- des « connaissances pour » et non des « connaissances sur », -
centration sur « l'activité de l'élève »,
- capacité à proposer en priorité des situations « permettant des transformations réalistes » et un accroissement du pouvoir d'agir .

Le calendrier 2019

1. Epreuves d'admissibilité : 22 et 23 janvier 2019
2. Epreuves d'admission : du 21 mars au 7 avril 2018

Première épreuve écrite – session 2019

L'épreuve = dissertation ou commentaire. Les sujets portent sur des thèmes concernant l'enseignement de l'éducation physique et sportive de 1967 à nos jours

- *période récente – histoire du temps présent (50 ans) ; justifiant un traitement équilibré et une périodisation adaptée au sujet*
- *porter un jugement « éclairé » « critique » ... « vécu en partie » et « prospectif » sur un sujet précis ... basé sur des connaissances variées :*

connaissances historiques, sociologiques, épistémologiques, culturelles et institutionnelles, permettant de **comprendre l'évolution des pratiques professionnelles à partir d'éléments concrets.**

Les sujets posent une question « professionnelle » - révélatrice d'enjeux, débats et controverses, passés et actuels, ... dans la construction de l' EPS.

Une entrée par les controverses comme « révélatrices » des argumentaires théoriques et éthiques mobilisés par les acteurs.

Orientations thématiques 2019:

- La leçon d'EPS et l'étude de ses déterminants
- La place et le rôle des activités physiques d'affrontement individuel ou collectif en EPS
- Le corps et ses représentations en EPS
- L'évolution de la relation pédagogique en EPS : Les interactions professeur-élèves en EPS.
- Les politiques éducatives et leur application en EPS



Nouvelles thématiques

Seconde épreuve d'admissibilité

- composition sur un sujet sollicitant les connaissances scientifiques, institutionnelles, etc., **permettant de traiter une étude de cas**
- **Constat** : une production qui ne montre pas suffisamment des prises de position et des choix professionnels.
- **Thématiques** : un problème professionnel traité, trop souvent abordé sans analyse critique ni réflexion sur l'ensemble des actes professionnels
- **Iconographies** : obligatoirement traitées comme des inducteurs de réflexion sur le sujet. Rarement bien utilisées elles sont parfois abordées de manière allusive ce qui est très très loin des attentes.

Orientations thématiques 2019:

- L'élève en EPS et son curriculum de formation : entre acquisition de compétences communes et contribution au développement de son identité et de son pouvoir d'agir.
- Enseigner et apprendre en EPS en milieu difficile et en milieu scolaire ordinaire.
- L'activité de l'enseignant et de l'élève en EPS : entre travail individuel et travail collectif
- L'évaluation des acquis des élèves : entre performance, compétence et suivi du progrès.
- **L'élève et ses apprentissages en EPS : de l'expérience corporelle à la répétition stéréotypée et à l'automatisation adaptée.**



**Nouvelle
thématique**

Première épreuve d'admission

Programme des APSA 2019

- -CP / CA 1 athlétisme : haies, Javelot, **Multi-sauts**, natation : distance, longue, vitesse
- CP / CA 2 : course d'orientation, escalade, **savoir-nager**
- CP / CA 3 : acrosport, danse, gymnastique
- CP /CA 4 : **badminton**, Handball, savate boxe française,
- CP 5 : musculation, **step**.

RAPPEL

Première épreuve d'admission

- **Forme d'expression : exposé avec support numérique et entretien**
- **Dossier numérique et vidéo de la classe concernée et de l'activité des élèves.**
- **Présence d'un enregistrement vidéo de la classe concernée dans le cycle d'apprentissage concerné dans l'EPL.**

lecture de l'activité de l'élève

Le profil du lauréat recherché

Professionnel expérimenté qui fait preuve d'épaisseur professionnelle tant dans l'enseignement de sa discipline que dans sa capacité à porter et incarner les enjeux d'évolution du système éducatif.

Enjeux de l'épreuve

- révéler un haut niveau de professionnalité
- mettre en œuvre des pratiques professionnelles en lien avec des connaissances institutionnelles, scientifiques, culturelles au service d'une réussite scolaire et éducative de tous les élèves
- **Proposer une leçon réelle, adaptée aux besoins des élèves, provoquant des transformations motrices notamment, articulée à un projet de formation qui identifie les transformations attendues.**

Les constats du jury

La difficulté:

- des candidats à lire, *analyser et traiter* les comportements observables et leurs déterminants (activité de l'élève)
- dans le contexte des séquences vidéos et des éléments du dossier
- à articuler les dimensions motrices et éducatives
- À savoir proposer des situations transformatrices permettant l'accroissement de compétence des élèves

Erreurs à éviter:

- Format de réponse préétabli
- Proposer des situations plaquées sans lien avec les éléments proposés
- Ne pas être dans l'interaction avec le jury
- Sécurité des élèves défaillante

Développer ses compétences professionnelles

Connaissance des enjeux de l'évolution du système éducatif

- Préparer chaque leçon en intégrant les exigences de l'oral 1, c'est-à-dire avoir une réflexion quotidienne sur sa pratique professionnelle
- Accroître sa connaissance de toutes les APSA du programme et de tous les publics
- Lire, lire et lire l'activité des élèves à partir d'un outil d'analyse éprouvé
- Comprendre le libellé des niveaux de rupture du bandeau
- Développer une familiarité dans l'usage des outils numériques

Seconde épreuve d'admission prestation physique et entretien

- athlétisme : courses
- natation
- escalade
- danse
- tennis de table
- Step

RAPPEL

Deux sous épreuves :

- **Prestation physique** dans une des activités physiques, sportives et artistiques choisie : Coefficient 1
- **Entretien** sur les aspects techniques et didactiques de l'activité choisie : Coefficient 1

Prestation Physique

➤ 2 séquences distinctes

- ❑ **Une séquence libre** : 10 minutes maximum pour révéler l'étendue de ses compétences à leur plus haut niveau d'expression
- ❑ **Une séquence imposée** : **30** minutes en appui sur une question posée à partir du niveau de compétence révélé par les candidats pour préparer, présenter et réaliser

(10 minutes de préparation puis 20 minutes « maximum » de prestation physique pour présenter et réaliser la séquence imposée)

➤ *Des priorités :*

- **Capacité à exploiter ses ressources à leur plus haut niveau d'expression**
- **Capacité à démontrer sa connaissance de la culture de l'APSA en mobilisant ses ressources disponibles de façon optimale (en variété et en intensité) afin de présenter des réponses riches et pertinentes.**
- **Capacité à répondre avec précision à une question qui impose à chaque candidat l'intégration d'une composante de réalisation à introduire impérativement dans sa prestation.**

Entretien

Proposer une réponse à une **question** initiale qui s'appuie sur une séquence **vidéo d'élève(s)** en activité dans l'APSA choisie

Le jury évalue l'expertise professionnelle

- pour observer, analyser et apprécier des conduites d'élèves
- pour concevoir et présenter des situations d'apprentissages.

20 minutes de préparation 45 minutes dont 15 minutes maximales d'exposé

Des priorités :

- Capacité à prélever des indicateurs pertinents de la vidéo pour analyser la motricité, les motifs d'agir supposés, proposer des pistes de remédiation argumentées et justifiées
- Capacité à approfondir, justifier et dépasser ses propositions lors des échanges avec le jury
- Porter une attention particulière aux images vidéos pour construire les réponses (préparation, exposé et le temps de questionnement)

Questions -réponses

Jean-Pierre Barrué, IGEN
Président du concours

Agrégation interne d'Éducation Physique et Sportive bilan session 2018

**L'équipe de direction du concours
vous remercie pour votre présence
et pour l'aide à la diffusion des
éléments clés présentés ce jour**